

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-56ItemMarie Moret à mademoiselle Chevrot, 16 mai 1895

## Marie Moret à mademoiselle Chevrot, 16 mai 1895

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[16 mai 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Chevrot](#)

Lieu de destination19, boulevard Thiers, Dijon (Côte-d'Or)

### Description

RésuméRéponse à la carte de mademoiselle Chevrot en date du 13 mai 1895, annonçant le décès de son père, Alfred Chevrot, abonné au journal *Le Devoir* : cessation de l'abonnement.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Décès](#)

Personnes citées[Chevrot, Alfred \(1820-1895\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (16r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Mimes 16 mai 1893

Mademoiselle, Chérot

La carte que nous avons  
fait au Directeur du journal  
"Le Dorsier" l'honneur de lui  
adresser le 13<sup>e</sup> m'ait paru  
mue du Familistère ici  
sans le midi, d'où je vais  
partir, du reste, pour  
retourner au Familistère.

A mon arrivée j'y ferai  
le nécessaire pour effacer  
du registre de nos  
abonnés le nom du  
regretté Monsieur votre  
père.

son abonnement se payait  
par avance; il était échu  
fin avril c'est pourquoi  
le Gérant du journal  
avait - comme d'habitude -  
fait présenter une  
quittance de six francs  
à Monsieur votre père,  
pour le cas où il lui  
aurait plu de continuer  
à recevoir le journal.

M. Chérot s'étant décidé,  
la question est résolue par  
la négative; et nous ne nous  
occupons rien du tout.

Veuillez agréer, Mademoiselle, mes civilités  
parfaites

Mme J. B. André Chérot